

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SEGOU
Cercle de San
Commune rurale de Sy

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE SY

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2007

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur agricole de la commune de Sy à l'instar du secteur agricole malien a connu une croissance au cours des quinze dernières années. Malgré cette performance de la production agricole, bon nombre de personnes souffrent de la sous alimentation. La diversification dans l'alimentation est limitée dans la commune.

Au Mali, les populations pauvres vivent essentiellement en milieu rural. Cette pauvreté limite l'accès d'une grande partie la population à la nourriture.

Les causes de l'insécurité alimentaire dans la commune sont nombreuses. On peut citer entre autres : les calamités naturelles à savoir les déprédateurs, les sécheresses ponctuelles ; la pauvreté et les maladies etc.

C'est compte tenu de tous ces facteurs que la commune de Sy a décidé d'élaborer un plan de sécurité alimentaire en vue d'assurer une sécurité alimentaire de la population.

L'objectif visé à travers cette activité est de doter la commune d'un instrument de planification et de négociation afin d'assurer la sécurité alimentaire dans la commune.

METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration du Plan de Sécurité Alimentaire a commencé par la formation pendant 72 heures :

des élus et agents communaux des collectivités territoriales de San
des chefs de services locaux, dans la maison des jeunes à San.
des représentants des associations de jeunes et de femmes et autres.

Les thèmes ont porté sur :

la définition du concept de sécurité alimentaire,
les piliers de la sécurité alimentaire à savoir : la disponibilité des aliments, l'accès aux aliments, l'utilisation des aliments et la stabilité dans l'approvisionnement,
les étapes d'élaboration du plan de sécurité alimentaire.

Un atelier de planification a réuni pendant deux jours tous les conseillers communaux, les représentants des Chefs de village, des associations de femmes et de jeunes pour discuter des problèmes / contraintes des solutions liées à la sécurité alimentaire dans la commune

Le conseil communal, après de larges explications du document dont il a participé d'ailleurs à l'élaboration a adopté le présent plan

OBJECTIFS :

Le programme de sécurité alimentaire vise à :

- Doter les communes d'un programme structurel de sécurité alimentaire réfléchi et élaboré par les communautés concernées
- Amener les communes à sortir des aides d'urgences

PRESENTATION DE LA COMMUNE

1. Historique :

La commune rurale de Sy est créée suivant la loi N° 96- 059/AN RM du 24 novembre 1996 portant création des Communes en république du Mali. Son chef lieu de commune est Sy. La commune est composée de onze (11) villages qui sont Bougoula, Sy, Tiessoko, Nansabara, Tamagorola, N'trongorola, Niéna, Niantiela, Worotona, Dougouni et Titana. Lors des élections de 2004, onze (11) conseillers communaux dont une (1) femme ont été élus pour un mandat de cinq ans.

2. Situation géographique :

La commune rurale de Sy est située à 35 km de la ville de San, son chef lieu de cercle. Elle est limitée par les communes rurales de Ouolon à l'Est, Siadougou à l'Ouest, Sana (cercle de Macina) au Nord, et au sud par la rivière Bani constituant une limite naturelle entre elle et la commune urbaine de San.

3. Population :

La population totale de la commune est estimée à 11 725 habitants dont 5 898 femmes et 5 827 hommes (source DRPSIAP 2007). Le nombre d' UPA est de 1088. La commune est majoritairement peuplée de Bambaras, de Sarakolés auxquels s'ajoutent quelques peuhls. La langue dominante est le bambara.

Tableau 1 : Les données sur la population par village RACE 2001 :

Villages	Nbre de hameaux	Population totale			Nombre d'actifs			Nombre UPA
		H	F	Total	H	F	Total	
Bougoula	0	120	174	294	72	104	176	46
Nansabara	3	528	795	1323	317	477	794	126
Niantiéla	1	180	208	395	108	124	232	25
Niéna	0	54	60	114	32	36	68	20
N'torogorola	1	398	480	878	239	288	527	100
Sy	3	1250	1273	2523	750	764	1514	242
Tamagorola	0	245	255	500	147	153	300	45
Tiessoko	2	898	988	1836	539	593	1132	200
Titama	2	240	273	513	144	164	308	55
Worotona	1	850	1100	1950	510	660	1170	194
Dougouni	1	160	170	330	96	102	198	35
Total	14	5033	5786	10712	2954	3465	6419	1088

Le phénomène migratoire concerne les jeunes garçons (entre 15 et 40 ans) et filles (entre 12 et 17 ans). Ces jeunes garçons et filles se dirigent le plus souvent après les récoltes vers les grandes villes ou secondaires comme Sikasso, Bamako, Koutiala, Ségou à la recherche de revenus pour se procurer des biens (Vêtements, équipements agricoles, moyens de déplacement pour les jeunes ; trousseaux de mariage. L'exode est à la fois, saisonnier et définitif.

L'utilisation du diagramme de Venn dans les villages et au niveau de la commune a permis d'identifier les différentes organisations et associations, quelles soient traditionnelles ou modernes. Parmi elles on peut retenir les AV, les associations de chasseurs, de femmes, de jeunes, les APE, etc. Il existe dans la commune environ 29 organisations/associations dont 4 modernes et 25 traditionnelles. Ce qui démontre un besoin d'appui en organisation.

4. Voies de communication :

La commune de Sy est accessible à tout moment de l'année par le biais la route latéritique reliant la ville de San à celle de Djenné et Macina. Les pistes inter villageoises sont difficilement praticables en saison hivernale. Il faut noter la traversée du Bani par le bac pour atteindre la commune urbaine de San par voie directe.

5. Ressources naturelles :

Les outils MARP appliqués (carte des ressources) ont prouvé que les populations de la commune ont une perception sur l'évolution de leur écosystème. Elles ont une prise de conscience effective de la dégradation continue depuis les années de sécheresse des dix dernières années. D'une manière générale, les manifestations sur l'ensemble de la zone se caractérisent par : le déséquilibre de la biodiversité dû à la faible densité de la flore et de la faune ; la pauvreté des sols ; le tarissement des cours d'eau permanents dus à une mauvaise gestion des ressources naturelles.

Les espèces végétales dominantes sont : les *acacias*, les *combrétacées*, les *baobab*, les *rôniers*, et le *karité*.

Le relief est peu accidenté et caractérisé par une combinaison de trois unités de paysage, le glacis d'érosion (zone de pâturage), le glacis d'épandage (terres cultivables) et les bas fonds et les plaines qui constituent des espaces aménageables.

Ces unités de paysage sont composées de deux (2) types de formations qui sont la savane arborée dans les bas fonds et les glacis d'épandage, et la savane abusive sur les glacis d'érosion.

La faune est constituée uniquement de petits gibiers et de l'avifaune. Les quelques rares espèces rencontrées souffrant des problèmes d'habitat, d'eau et de chasse sont les lièvres, les chacals, les pintades, les perdrix, etc.

La commune de SY est limitée à sa partie Sud par le Bani qui constitue sa principale source d'eau de surface. Il faut signaler également la présence de quelques cours d'eau temporaires qui drainent leurs eaux vers le Bani pendant la saison des pluies.

Tableau 2 : Les unités de paysage :

Unités de paysages	Glacis d'épandage	Glacis d'érosion	Bas fonds
Couverture végétale	Savane arborée	Savane arbustive	Savane arborée
Erosions/ dégradation actuelle	Moyenne	Forte	Moyenne
Problèmes/rencontrés	Sols peu pauvres, début d'érosion, dégradation couvert végétal	Sols pauvres, sols exondés, dégradation du couvert végétal	Ensablement
Texture (type de sol)	Sables limoneux	Sable limoneux avec la présence de gravillons	Argilo- limoneux

Source : SCN de San

6. Infrastructures et équipements :

Education :

L'étude MARP des 2 villages, la journée intercommunautaire et la collecte des données secondaires, ont révélé les informations suivantes:

- ✓ quatre (04) écoles publiques (Worotona, Sy, N'Torogorola) dont 01 second cycle (à Sy) avec un effectif total de 802 élèves dont 526 garçons et 276 filles.
- ✓ Trois (03) écoles communautaires (Nansabara, Tiessoko et Titama) avec un effectif total de 283 élèves dont 195 garçons et 88 filles

- ✓ quatre (04) medersa (Sy, Tiessoko, Tamagorola et Nantiéla) avec un effectif total de 266 élèves dont 125 garçons et 141 filles ;
- ✓ Deux (02) centres d’alphabétisation (Sy et Nansabara) avec un effectif 55 auditeurs dont 05 garçons et 50 filles ;
- ✓ Un (01) CED à Tamagorola avec un effectif de 15 auditeurs dont 9 garçons et 6 filles.

Ces écoles sont gérées par des comités de gestion en accord avec les APE. On note une faible représentativité des femmes au niveau de ces comités.

Santé :

La commune est pauvre en infrastructure sanitaire. Il existe seulement un CSCOM, une maternité et un dépôt de produits pharmaceutiques tous à Sy, chef lieu de commune. Les maladies fréquemment rencontrées dans la commune sont :

le paludisme (taux de prévalence 10,03%),
les maladies diarrhéiques (taux de prévalence 2,77%).

Le taux de couverture vaccinale dans la commune est actuellement de 42,12%.
Il existe également dans la commune des thérapeutes traditionnels qui ne sont pas organisés.

Tableau 3 : Les Indicateurs dans le domaine de la santé et de la population :

Indicateurs	Normes	Valeurs actuelles	Sources	Explication des écarts
Taux de natalité	80%	80%	CSCOM	sensibilisation
Taux de mortalité	11%	10%	CSCOM	Fréquentations du centre de santé
Taux de couverture vaccinale	90%	42,12%	CSCOM	Disponibilité des internes
Taux de prévalence des maladies diarrhéiques	–	2,77	–	–
Taux de prévalence du paludisme	10%	10,03%	CSCOM	Distribution des moustiquaires
Taux de prévalence de contraceptive	10%	15%	CSCOM	sensibilisation
Taux de mortalité néo-natale	0%	0	CSCOM	évaluation
Taux de mortalité infantile	13	6%	CSCOM	PEV
Taux de mortalité enfant-juvénile	7%	4%	CSCOM	Paquet minimum de santé
Taux mortalité maternelle	3%	0%	CSCOM	Référence évacuation
Ratios médecin population	1%	0%	CSCOM	Moyens financiers
Ratios infirmier population	2%	1%	CSCOM	Moyens financiers
Ratios matrone population	2%	1%	CSCOM	-
Ratios sage femme population	1%	0%	CSCOM	-
Ratios aide soignant population	1%	0%	CSCOM	-
Ratios vaccinateur population	1%	0%	CSCOM	-
Ratios centre de santé population	1%	0%	CSCOM	-
Ratios pharmacie et/ou dépôt popul.	1%	0%	CSCOM	-
Taux de fréquentation des centres de santé	100%	40%	CSCOM	
Pourcentage population ayant accès aux structures de santé à moins de 5 km	100%	80%	CSCOM	distance
Pourcentage population ayant accès aux structures de santé à moins de 15 km	50%	20%	CSCOM	distance
Taux de consultation prénatale	80%	101%	CSCOM	sensibilisation
Taux d’accouchement assisté	80%	60%	CSCOM	
Taux de consultation post-natale	10%	60%	CSCOM	Stratégie des relais

Hydraulique :

Les infrastructures hydrauliques améliorées et traditionnelles se composent de :
08 puits à grand diamètre (Tiessoko, Sy, Tamagorola, Nansabara, N'Torogorola et Titama)
07 forages équipés avec pompe manuelle fonctionnelles (Bougoula, Sy et Tiessoko)
Une vingtaine de puits traditionnels
Malgré ce nombre d'infrastructures les besoins des populations ne sont pas couverts en eau potable. La profondeur moyenne des puits est de 55 mètres selon les populations. Certains villages comme Niéna, Nantiéla, Worontona et Dougouni n'ont pas de point d'eau potable.

Equipements agricoles :

Les équipements agricoles existant dans la commune sont :

Tableau 3 : Equipements agricoles :

Désignations	Existant	Observations
Charrues	1078	
Multiculteurs	24	
Charrette	868	
Pulvérisateurs	0	
Moulins	20	
Semences sorgho	20 kg	Livrées par le PASAOP
Semences mil	10 kg	Livrées par le PASAOP
Semences niébé	10 kg	Livrées par le PASAOP
Semences sésame	200 kg	ONG
Semences riz Néri ca	10 kg	Livrées par le PASAOP
Pluviomètres	2	
Bœufs de labour	1643	

Source : Service d'Agriculture

Les données concernant les engrais chimiques ne sont pas disponibles.

Infrastructures et Equipements d'élevage :

La commune ne dispose que d'un parc de vaccination construit à Sy depuis les années coloniales.

Transport et communication :

Les infrastructures routières sont constituées de la route latéritique reliant la ville de San à celle de Djenné et Macina, qui traverse la commune sur 41 km par Titama, Dougouni, N'Torogorola, Sy et Tiessoko ; et des pistes saisonnières qui sont difficilement praticables en saison hivernale.

Les infrastructures de communication se résument à 09 téléphones satellitaires, 01 RAC, 02 radios communautaires privées.

7. Activités socio-économiques et culturelles :

L'économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le petit commerce.

Agriculture :

Trois formes d'activités sont identifiées, il s'agit de la culture céréalière (mil, sorgho, fonio et riz), les de rente (arachide et coton) et les cultures de diversification (Niébé et les produits maraîchers).

La zone est caractérisée par une pluviométrie généralement déficitaire, des sols pauvres et des rendements céréaliers faibles. Les cultures de diversification (maraîchage) sont surtout pratiquées en saison sèche.

Compte tenu de l'insécurité alimentaire causée par les déficits céréaliers de ses dernières années, il ne se dégage difficilement un excédent commercialisable dans la commune.

Les céréales sont commercialisées de façon conjoncturelle (contraintes de paiement des taxes, maladies etc.).

Les cultures de rente (coton et arachide) et de diversification constituent des sources de revenus assez substantielles pour les hommes et les femmes.

Ces produits sont commercialisés dans les communes voisines, au niveau du marché de la commune urbaine de San.

Les engrais minéraux sont peu utilisés à cause de leur coût élevé sur le marché.

Les contraintes majeures liées au développement de l'agriculture sont : la dégradation des terres des culture, les dégâts des déprédateurs sur les cultures, le déficit pluviométrique, le coût élevé des intrants, le faible rendement des cultures (surtout céréalières).

Tableau 4 : Récapitulatif des donnés par spéculation (2005-2006) :

Spéculations	Superficies mis en valeur (ha)	Production en T	Rendement kg/ha
Sorgho	335	320	1500
Mil	2 845	2778	1000
maïs	83	76,4	900
riz	40	29	1500
arachide	290	360	1000
woandzou	104	29	600
niébé	92	30	400
dah	16	04	300
sésame	200	80	400
fonio	93	31	500

Source : Service d'Agriculture

Elevage :

L'élevage est de type extensif dans les villages. Les espèces élevées sont les bovins, les ovins / caprins pour la viande, le lait, les cuirs et peaux, la traction et la fumure ; les équins et asins pour la traction, le transport et la fumure.

Les ovins/caprins et la volaille sont généralement commercialisés pour la couverture des besoins alimentaires, sociaux de base et le paiement de certaines taxes.

L'élevage est une source très importante de revenus, cependant, il reste très peu valorisé dans la zone (faible production de lait et de viande).

La commune est très favorable à l'élevage. C'est pourquoi, elle est une zone de forte concentration d'animaux transhumants.

Les principales maladies constatées sont les trypanosomiasés, les pasteurelloses bovines et ovines, la peste aviaire, les parasitoses gastro-intestinales. L'aviculture est peu développée dans la zone. Il existe un seul parc de vaccination en dur construit depuis la période coloniale à Sy.

La commune ne dispose d'aucune infrastructure adéquate d'élevage. Cependant une moyenne de 26 bovins et 938 ovins/caprins sont abattus par an.

Le cheptel est composé de 1401 bovins, 2622 ovins/caprins, 38 équins, 93 asins et 10880 volailles.

Tableau : Effectif du cheptel par village :

Villages	Bovins	Ovins/caprins	Equins	Asins	Volailles
Bougoula	29	99	0	0	
Nansabara	150	311	3	15	
Niantiéla	27	65	0	0	
Niéna	18	77	0	1	
Dougouni	32	41	14	0	
N'Torogorola	56	205	1	0	
Sy	607	614	8	42	
Tiessoko	232	456	3	20	
Titama	32	44	0	1	
Worontona	143	555	14	4	
Tamagorola	75	155	5	3	
Total	1401	2622	38	93	10880

Source : Mairie

NB : Le nombre de volailles par village n'est pas disponible.

Les problèmes majeurs auxquels le secteur est confronté sont les difficultés d'abreuvement en saison sèche, l'insuffisance des pâturages, l'insuffisance d'infrastructure et la mauvaise organisation des éleveurs.

L'exploitation forestière :

Les activités porte essentiellement sur l'exploitation de bois et les produits de cueillette.

Les produits de cueillette surtout exploités par les femmes concernent le karité, le Néré et le baobab.

Ces produits constituent des sources de revenus et sont majoritairement vendus sur le marché de San.

Les besoins des populations en bois d'énergie sont estimés à 16068 stères par an.

Commerce et artisanat :

Les échanges commerciaux portent sur le bétail, la volaille, les produits et sous produits agricoles, d'élevage et cueillette (céréales, arachide, beurre de karité, raisin sauvage, N'gouna, les feuilles de baobab, niébé, lait, produits maraîchers), les pièces de rechange de matériels agricoles, de cycles, les denrées de première nécessité (sucre, sel, thé etc.) et l'aliment bétail.

Les échanges s'effectuent sur les trois marchés hebdomadaires (Sy, Nassambara, et Worontona) de la commune qui constituent les principaux points de vente. Les marchés de Sarro, de Say et San sont également fréquentés par les populations surtout les commerçants pour l'achat des marchandises.

L'artisanat n'est pas très développé. Les quelques artisans (non organisés) que l'on rencontre sont les bijoutiers, les forgerons. Les femmes font de la teinture et fabriquent beaucoup de « bokolan » des motifs traditionnels. Cependant, elles sont confrontées à un problème de mévente.

8. Structures / services :

Tableau 5 : Les Structures intervenant dans la commune :

Structures	Domaine d'intervention	Groupes cibles
PDR	Micro finance	Communautés
ONG/ AID	Renforcement des capacités	Communautés
AMAPROS	Renforcement des capacités	Communautés
ANICT	Décentralisation	communautés
Septfaine de valo	Jumelage	Communautés
Services techniques de l'Etat	Agriculture, Elevage, Environnement, Education, santé, administration	Communautés

ETAT ACTUEL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

3.1 Potentialités :

La commune dispose d'une grande forêt intercommunale (avec celle de sen) à Titama qui doit être aménagée et protégée pour l'amélioration des production végétale et faunique de la zone. En plus de cette forêt intercommunautaire, la commune de sy regorge d'énormes potentialités qui doivent être exploitées de façon efficiente pour un meilleur développement local, il s'agit entre autres de :

L'existence d'une vaste mare « Sinfa » aménageable.

L'existence d'une plaine aménageable pour le maraîchage et la riziculture

L'existence de trois marchés hebdomadaires qu'il faut aménager pour qu'ils soient plus achalandés.

La main d'œuvre locale non qualifiée disponible pour toute action de développement.

La disponibilité de terres agricoles ;

La facilité d'écoulement des produits agricoles ;

Disponibilité d'espace pastorale aménageable ;

L'existence de structures d'encadrement.

3.2 Contraintes :

Comme contraintes majeures liées au développement de la commune de Sy, on peut noter entre autres : l'insécurité alimentaire, le sous équipement agricole, la pauvreté des sols, la présence des déprédateurs, le déficit pluviométrique, la divagation des animaux, les conditions difficile d'abreuvement et d'alimentation des animaux et la dégradation du couvert végétal.

Contraintes liées à la sécurité alimentaire (Commune de Sy)

Piliers	Atouts /Potentialités	Contraintes /Problèmes	Solutions proposées
DISPONIBILITE	<ul style="list-style-type: none"> - Plaine aménageable - Cadre de concertation - Bras valides - Existence de terres cultivables - Espaces pastorales - Présence des Services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible rendement des cultures - Pauvreté ses sols - Sous équipement agricoles - Insuffisance d'eau potable - Dégradation de l'environnement - Plaine non aménagée - Faible encadrement des paysans 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux crédits - Respect des couloirs de transhumants - Initier des activités de LAE - Produire et utiliser la fumure organique - Elaborer et appliquer une convention de gestion des ressources naturelles - Protéger les jeunes plants (régénération naturelle) - Utiliser les foyers améliorés - Aménager plaine et assurer la mise en eau - Encadrer les paysans
ACCES	<ul style="list-style-type: none"> - Artisanat - Caisse d'épargne - Nombre élevé du Cheptel - Pistes rurales 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gestion et faible technicité de transformation - Pistes non praticables durant l'hivernage - Difficultés d'abreuvement des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités de mobilisation et de gestion des ressources naturelles - Renforcer la technicité des paysans - Faciliter l'abreuvement des animaux - Aménager les pistes
UTILISATION	<p>Existence de céréales Existence de viande Existence de légumes Existence de poissons Existence de système de suivi nutritionnel Existence de CSCOM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de la couverture du suivi nutritionnel des enfants - insuffisance de la prise de responsabilité des femmes à la gestion nutritionnelle 	<p>Accès aux micro crédits</p> <p>Diversification des revenus</p>
STABILITE	<p>Existence de banques de céréales</p>	<p>Faible pouvoir d'achat</p>	<p>Développer la mobilisation et la GRN</p> <p>Développer les AGR</p> <p>Former les paysans et commerçants en technique de mobilisation et de gestion des ressources</p>

PLAN QUINQUENAL DE SECURITE ALIMENTAIRE: Commune de Sy (2007- 2011)

CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	INDICAT.	COUT En milliers de F CFA	LOCAL.	INTERV.	PERIODE	RESP.
DISPONIBILITE									
Pauvreté ses sols	Augmenter les rendements	- Production de 6000 t de fumure organique - Formation de 55 paysans en techniques culturales	6000 t produites 55 paysans formés aux techniques culturales	Quantité produite Nombre de paysans formés	40 000 20 000	Commune	Etat, commune , FODESA, Service agricole, chambre d'agriculture	2007-2011	maire
Plaine non aménagée		- Aménagement 1000ha de plaine	500 ha aménagées	Superficie aménagée	5 000 000	Titama	Etat, commune , PMB, FODESA	2007-2011	maire
Dégradation de l'environnement	Protéger l'environnement	Mise en place 11 comités de gestion et de surveillance	11 comités de gestion et surveillance mis en place	Nombre de comité de surveillance	5 720	Titama et Worotona	commune , SCN	2007- 2009	maire
		Réalisation d'un zonage	Les zones sont déterminé	Le tableau de zonage	65 000	commune		2007à 2011	
		Initiation des actions de LAE (lignes en cailloux, haie vives, fascines)	3 types d'actions initiées	Les actions initiées	20 000				
Insuffisance d'eau potable	Satisfaire les besoins en eau potable	Creusement de 10 puits à grand diamètre	10 puits creusés	Nombre de puits et de forages	80 000	Worotona, Nansabara, Niéna,	FODESA, Etat, Partenaires	2007- 2009	maire
Difficultés d'abreuvement des animaux		Réalisation de 4 forages	4 forages réalisés		16 000	Dougouni, Niant iéla, Bougoula, N'Trongorola			

ACCES									
Mauvaise gestion et faible technicité de transformation	Renforcer les capacités de gestion et de transformation	Formation de 55 paysans Formation de commerçants en gestion de ressources	55 paysans et 55 commerçants formés	Nombre de paysans	2 600	11villages	FODESA, Etat, Partenaire	2008-2010	maire
Pistes non praticables durant l'hivernage	Faciliter l'accès aux villages	Réparation de pistes	11 pistes réparées	Nombre de pistes réparées	5500	11 villages	FODESA, Etat, Partenaire	2007- 2011	maire
UTILISATION									
Insuffisance de la couverture du suivi nutritionnel des enfants	Améliorer les habitudes alimentaires des populations	- Création 4 centres de suivi nutritionnel	4 centres de suivi nutritionnel créés	Nombre de centres	30 000	commune	Commune, CSREF, partenaires	2008-2011	maire
insuffisance de responsabilisation des femmes à la gestion nutritionnelle		Sensibilisation des chefs de familles	22 séances par an	Nombre de séances	2 200	11villages	Commune, CSREF, partenaires	2007- 2011	maire
STABILITE									
Faible pouvoir d'achat	Augmenter le pouvoir d'achat	Initiation d'AGR	Types d'AGR initiées	Nombre d'AGR	5 500	11 villages	Commune, partenaires	2008	maire
TOTAL					5 292 520				

VII. Stratégie de la mise en oeuvre du plan

Pour garantir l'atteinte des objectifs assignés dans le présent plan le conseil communal :

- * doit le ventiler à tous les partenaires techniques de la collectivité
- * Faire une large diffusion du document.
- * doit, de commun accord avec la communauté et les partenaires techniques et financiers, élaborer des mécanismes de mobilisation des ressources financières pour la réalisation des actions retenues dans le plan au cours des ateliers annuels de concertation.

VIII. Mécanisme de suivi/ Evaluation des projets

Pour assurer le suivi/évaluation, une commission technique sera mise en place. Conformément aux dispositions de la loi 95-034 portant code des collectivités territoriales en République du Mali, cette commission fournit un rapport d'étape sur l'exécution du plan au conseil communal afin de permettre une prise de décision conséquente pendant les sessions ordinaires.

A ce titre, la commission doit être dotée de moyens pour permettre son bon fonctionnement. Avant l'élaboration du budget de l'année suivante, la commission doit fournir un bilan sur l'état d'exécution du plan opérationnel de l'année en cours.

IX. Mode de gestion des projets

Pour la mise en œuvre des projets retenus, un comité de gestion sera mis en place et formé à la maîtrise d'ouvrage. Ce comité doit faire un compte rendu fidèle à la commission technique de suivi du plan.

Le financement des projets sera assuré par l'apport des communautés bénéficiaires (matériels et/ou financiers), de la commune d'une part, des partenaires de la collectivité (ONG, Jumelage ...) et de l'Etat d'autre part.